



Communiqué de la Commission exécutive de l'Union Confédérale des Retraités CGT

La Commission exécutive de l'UCR, réunie le 20 février 2014 à Montreuil, invite toutes les Organisations, USR et UFR, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour réunir les collectifs militants, les syndiqués, et à travailler à la mobilisation la plus large possible des retraités pour la **journée nationale d'action du 18 mars 2014**.

Les retraités, qui ont toute leur place dans ce rendez-vous revendicatif, doivent pouvoir affirmer haut et fort leurs exigences en matière de droit à vivre dignement leur retraite. Il s'inscrit comme étape et prolongement à la campagne « carte de vœux » de l'UCR-CGT, et pour gagner une future Loi sur l'autonomie qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique de financement de la Sécurité sociale et plus largement de la Protection sociale.

Les moyens existent pour répondre aux droits fondamentaux et élémentaires de tous les salariés actifs et retraités, des jeunes, des privés d'emplois, des personnes âgées, de la naissance jusqu'à la fin de vie, ils passent par une autre répartition des richesses.

Avec notre magazine Vie nouvelle, avec nos bulletins d'adhésion, mobilisons toutes nos énergies et toutes nos forces militantes pour construire et réussir un nouveau temps fort avec la **journée du 18 mars**, et pour imposer d'autres choix économiques et sociaux qui placent l'humain et la solidarité au centre.

Montreuil, le 20 février 2014